Collège Droit science politique économie et gestion / université de BORDEAUX

REEDITION DE RELEVE(S) DE NOTES

Chaque année, un relevé de notes vous a été fourni à l'issue de vos examens : ce document était à conserver par vos soins. En cas de demande de réédition de relevés de notes, ***il vous sera réclamé 2 timbres, au tarif en vigueur, par relevé de notes.***

N° étudiant : ……

Nom : …… Nom marital : ……

Prénom : …… Date de naissance : ……

Lieu de naissance : …… Nationalité : ……

Adresse : ……

Code postal : …… Ville : …… Pays : ……

Tél. portable : …… E-mail : ……

Relevé(s) de notes demandé(s) :

- Année universitaire : ……
- Année universitaire : ……
- Année universitaire : ……

Retrait du/des relevé(s) de notes :

Sur place	Par mail	À envoyer par courrier *(fournir une enveloppe timbrée à l'adresse de l'étudiant)*

Retrait par procuration *: Vous pouvez donner procuration, à une tierce personne. Pour cela, celle-ci devra se présenter à l'accueil, munie de la procuration téléchargeable sur le site des facultés, de la copie de sa pièce d'identité et de la vôtre.*

Pièces à joindre à la demande :

- La photocopie de votre pièce d'identité.
- En cas d'envoi par courrier, fournir :
 - *Une enveloppe à l'adresse de l'étudiant*
 - *2 timbres au tarif en vigueur par relevé de notes demandé*

Votre demande sera traitée dans un délai de 10 jours ouvrés. En période de pic d'activité (inscriptions, admissions, examens) ce délai peut être majoré.

Date de la demande : ……

Signature obligatoire : ……

Université de Bordeaux
Collège DSPEG
Bureau des Inscriptions - Facultés de droit science politique et d'économie, gestion, AES
16 avenue Léon Duguit
33608 PESSAC Cedex

Licence / Master: inscriptions.montesquieu@u-bordeaux.fr
Autres diplômes: du.droit.eco.aes@u-bordeaux.fr
Bureau des Inscriptions - 05 56 84 85 10